

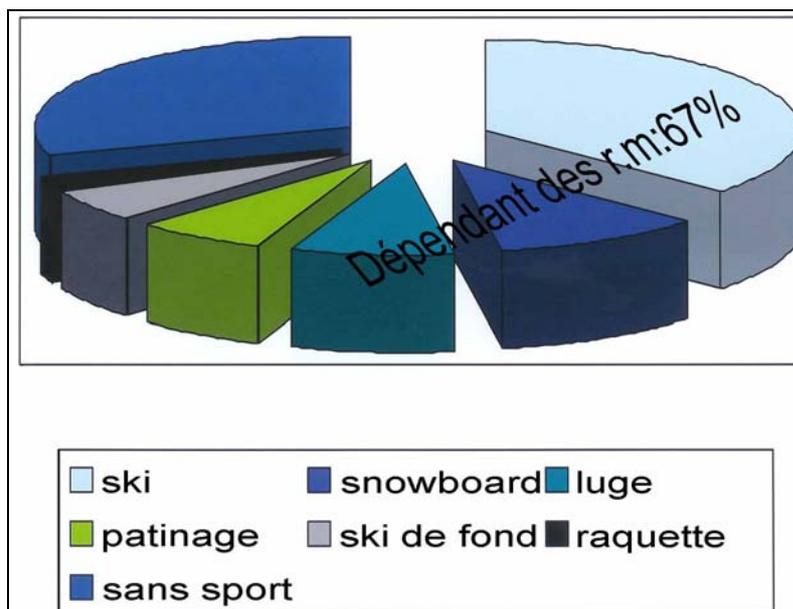
5. Problèmes de fond

- 5.1 Economie régionale
- 5.2 Situation régionale
- 5.3 Opérationnels
- 5.4 Conditions cadres régionales
- 5.5 Conditions cadres administratives

5.1 Économie régionale

En raison de la situation géographique (région de montagne et région périphérique, faible densité des transports publics, etc.) le tourisme représente, dans la région des Alpes vaudoises, la seule économie viable. Il est l'industrie clef. Les places de travail dépendent dans une large mesure de cette branche. L'hiver est la saison importante – > 80 % du C.A des stations touristiques est réalisé en hiver. De même, dans les régions de montagne la majorité des activités touristiques hivernales nécessitent des moyens de transport. En conclusion, les remontées mécaniques sont inévitablement la colonne vertébrale de l'économie des Alpes vaudoises.

Le graphique ci-après met en lumière cette importance.



Source: enquête représentative Link/688.int. (2003)

5.2 Situation régionale

5.2.1 Conditions topographiques

Le domaine skiable des Alpes vaudoises se situe entre 1000 m. et 2200 m, à l'exception de Glacier 3000. En raison de l'évolution des conditions climatiques, ces régions se trouvent à une altitude à laquelle l'enneigement naturel est critique. Suivant des scénarios d'évolution de la température, la situation risque de devenir plus sérieuse encore (cf. conditions cadres, chapitre 6.7:climat). Les domaines skiables ont, en comparaison avec les grandes stations, une dimension insuffisante. Les conditions naturelles mais également la législation cantonale et fédérale ne laissent guère de possibilités d'élargissement.

De plus, par les conditions topographiques, à l'exception de Villars-Gryon et de Meilleret (Les Diablerets) et Rougemont-Eggli, les domaines skiables sont pratiquement isolés ce qui rend une collaboration entre ces domaines très difficile.

5.2.2 Condition structurelles

Dans la région des Alpes vaudoises, sur un espace relativement restreint, 9 entreprises (+ Glacier 3000) offrent un domaine skiable. Il est bien compréhensible que chaque société cherche à attirer, chez elle, les hôtes qui choisissent les Alpes vaudoises pour pratiquer leur sport. C'est ainsi que les régions se livrent une concurrence sévère, d'autant plus difficile que chaque société doit lutter pour subsister. Au lieu d'une collaboration, d'un positionnement commun et d'une recherche de synergies, on constate une concurrence, une lutte à l'intérieur même de la région.

5.2.3 Manque de positionnement

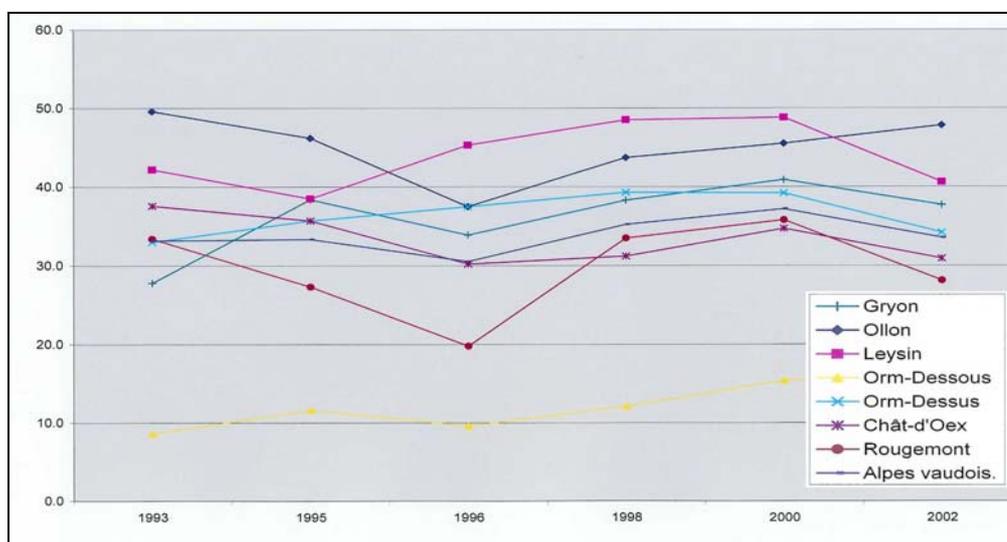
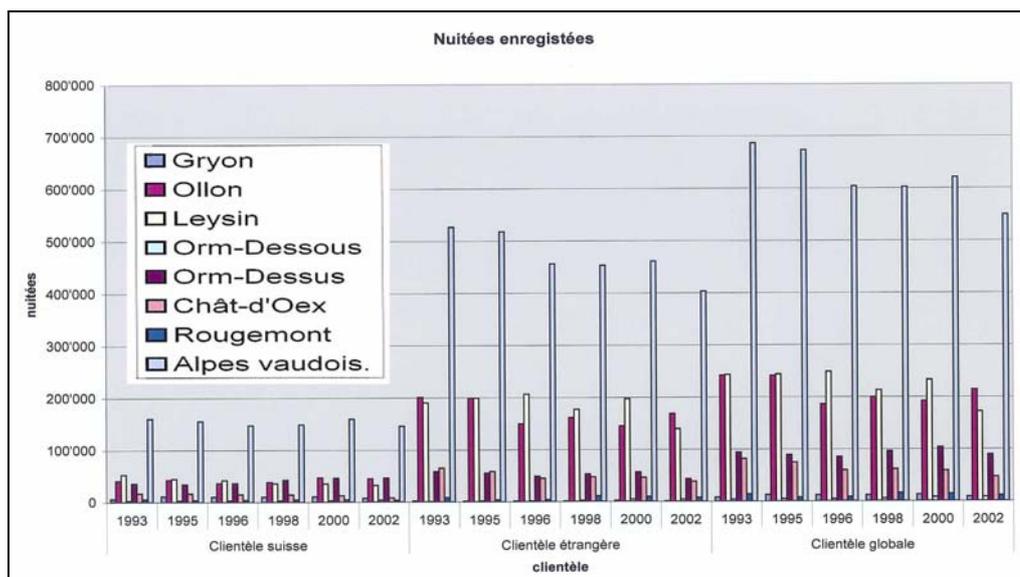
En raison de cette dispersion du potentiel d'énergie, il a été difficile, jusqu'ici, de positionner l'ensemble des régions des Alpes vaudoises et d'en faire une promotion commune. Dans la situation actuelle du marché touristique, cet état de fait présente une énorme faiblesse concurrentielle.

5.2.4 Taille critique

En raison de la dispersion des forces et d'une concurrence régionale fratricide, il est également très difficile d'être innovateurs. La taille des sociétés ne permet pas de réaliser un marketing percutant. Ainsi, dans l'industrie du tourisme, lorsque la concurrence est internationale et pénètre massivement, il est nécessaire de disposer d'un budget important (dans le marché global, on estime ce besoin à environ 2 mio de SFr. par an), pour pouvoir se positionner dans le marché européen.

5.2.5 Lits disponibles

Les lits disponibles sont d'une importance vitale pour la station et surtout pour les remontées mécaniques. Ils sont la base du chiffre d'affaires. (cf. conditions cadres, chapitre 6.5.3: l'importance des lits à louer.) Aussi bien les lits disponibles que les nuitées ont sérieusement reculé ces dernières années dans la région des Alpes vaudoises, spécialement dans les stations plus importantes. Cette diminution se reflète dans le chiffre d'affaires des remontées mécaniques.



Source: Office fédéral de la statistique

5.2.6 Manque de potentiel d'ouverture

Comme précisé plus haut, les stations des Alpes vaudoises sont relativement isolées. Une exception en ce qui concerne la région de Villars-Meilleret (Les Diablerets et Rougemont-Saanen). Des liaisons techniques sont par la suite difficiles à réaliser ou seulement envisageables moyennant des investissements considérables. De même, les régions isolées ne jouissent pas d'un grand potentiel d'extension.

Villars-Gryon:	possibilité d'extension restreinte
Meilleret:	possibilité d'extension restreinte
Liaison Villars – Meilleret:	réalisée
Iseau:	isolée, possibilité d'extension restreinte
Leysin:	isolée, possibilité d'extension restreinte
Liaison avec Les Mosses:	techniquement possible, difficile à réaliser

Les Mosses/La Lécherette :	potentiel de reprise du domaine Pic Chaussy possibilité d'ouverture en direction des Monts Chevreuils, difficile à réaliser
La Forclaz:	isolée, petite station, pas de possibilité d'ouverture
Château-d'Oex:	isolée, pas de possibilité d'ouverture possible en-dehors des Monts Chevreuils
La Braye:	pas de retour en station sauf par Gérignoz, manque de débit horaire installation de base
Rougemont:	possibilité d'extension restreinte liaison avec Egli (Gstaad – Saanenland) existe
Glacier 3000:	isolée, pas de possibilité d'ouverture

5.3 Opérationnels

Les structures existantes sont, de par le nombre de sociétés, difficiles et compliquées. Imaginons un instant que chacune des entreprises a un conseil d'administration de 5 personnes ou plus et nous conviendrons facilement que les décisions sont laborieuses et qu'il y a un long chemin à parcourir pour pouvoir rendre les innovations effectives, etc. De même, les activités communes souffrent de ces structures.

Ceci permet d'affirmer que des assainissements, auprès de ces nombreuses entreprises et structures diverses sont difficiles à conduire. Ainsi par exemple, les banques ne sont plus prêtes à accorder leur aide si l'on ne propose pas des structures modernes. Elles n'entrent plus en matière en qualité de partenaires.

Les restructurations sont ainsi nécessaires et urgentes. A commencer par:

Leysin:	difficultés financières
Les Mosses/La Lécherette:	rattachement avec Les Dorchaux
Château-d'Oex:	vu le manque de C.A., se pose généralement la question de la viabilité du domaine skiable
Pra Cluen:	vital pour Rougemont
Glacier 3000:	malgré un assainissement, sans mesures d'intégration, l'avenir est incertain

Généralement, les entreprises sont trop petites. Selon les expériences dans la branche, pour être viable, une entreprise devrait réaliser un chiffre d'affaires d'au moins 5 millions par an. Si l'on s'arrête uniquement aux recettes de transport des entreprises, sans restauration, seul Télé Villars-Gryon SA remplit cette condition. Pourtant, Télé Villars-Gryon est également trop petit pour entrer dans le concert des grandes stations. Ce que nous constatons aujourd'hui sur le plan international, c'est qu'un chiffre d'affaires de plus de 30 millions de francs suisses est nécessaire pour pouvoir prétendre à une part de ce marché global.

5.4 Conditions cadres régionales

Dans le cadre de cette étude, il n'a pas été possible d'analyser commune par commune, les conditions cadres régionales dans le domaine.

- Aménagement du territoire (plan de zone, avancement PPA, etc.)
- Réglementation d'infrastructure
- Potentiel d'hébergement
- Infrastructure touristique
- etc.

Ces conditions devront être analysées dans le cadre de la définition des concepts locaux et des projets d'investissement.

5.5 Conditions cadres administratives

5.5.1 Processus d'autorisation

Les expériences dans l'exploitation des domaines skiables et de la réalisation des projets démontrent de plus en plus que les problèmes et les coûts liés jusqu'à l'obtention des autorisations chargent lourdement les sociétés et les communes. La législation cantonale et fédérale est dense dans ce contexte, étant donné que différents domaines sont touchés (environnement, construction, technique, sécurité, etc.).

Ceci a pour effet qu'il y a contradiction entre les besoins de la promotion économique et du développement régional soutenus par les moyens publics et toutes ces exigences administratives. On a constaté lors de nos discussions qu'il y a un clivage énorme entre la position des sociétés et des communes d'une part et des services concernés d'autre part. Lorsque l'on parle de « tracasseries administratives » d'un côté, on déplore un manque de conscience et de compétences dans la gestion des processus de l'autre côté.

Ce constat a été manifeste lors de la réalisation de ce mandat.

Les lois et directives étant en vigueur, les réflexions devront se porter sur un allègement, une coordination mieux ciblée voire un renforcement du soutien administratif de la part de l'Etat. Ceci dans la considération qu'il est déraisonnable de pousser avec d'énormes moyens financiers les projets et de l'autre côté ne pas optimiser les processus par les ressources humaines et les moyens techniques.

5.5.2 Directive sur l'enneigement

Les services cantonaux compétents appliquent ces directives (voir point 3.4) avec rigueur et s'occupent de l'appréciation des demandes pour des installations d'enneigement restrictives. Dans les cantons alpestres, on s'achemine plutôt vers une libéralisation dans ce domaine. Un renforcement de l'enneigement artificiel est inévitable. Une comparaison du pourcentage des pistes enneigées artificiellement en Suisse et dans les pays limitrophes, indique un grand besoin de rattrapage pour la Suisse.

Les directives sur l'enneigement artificiel doivent être suffisamment souples pour permettre à la branche des remontées mécaniques de pouvoir s'adapter durablement à la concurrence, qu'elle soit de proximité ou du reste du monde.

- Directives fixes
- Communication - collaboration
- Flexibilité - partenariat
- Position des régions de montagne